

Charlemont et de Dunkerque, qu'ils occupaient avec les impériaux.

A la suite de ces guerres, Diane de Poitiers fit conclure le mariage de l'aîné des fils de Henri II, le jeune François, avec Marie Stuart; ce qui permit au prince de prendre le titre de roi-dauphin, et d'ajouter à ses armes celles des souverains d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Puis Henri négocia avec l'Espagne la paix de Cateau-Cambrésis, malgré les avis du conseil royal, du parlement et de tous ses ministres; il s'engagea à donner en mariage sa fille Élisabeth de France à Philippe II, et sa sœur Marguerite au duc de Savoie; de plus il promit de donner, en toute souveraineté, au premier fils qui naîtrait de cette dernière union la Savoie, le Montferrat, les villes de Sienne, de Thionville, l'île de Corse, le Piémont, sauf Pignerol et Savaillan, enfin plus de cent villes conquises au prix du sang français. En outre, Philippe et Henri s'engagèrent solennellement à ne plus souffrir de protestants ou de calvinistes dans leurs états, et à se prêter mutuellement secours pour les exterminer.

Henri II publia en effet, à l'exemple de Philippe II, les terribles ordonnances d'Écouen, qui condamnaient au supplice du feu tous ceux qui étaient simplement suspectés d'hérésie, avec défense aux parlements de tempérer sous aucun prétexte l'exécution de ce décret atroce. En vain quelques hommes courageux, membres du parlement de Paris, voulurent protester contre cet édit; le roi donna l'ordre à toutes les chambres de s'assembler; et, sans se faire annoncer, il vint tout armé en plein parlement, monta sur le tribunal, et enjoignit aux conseillers d'approuver immé-

diatement les ordonnances qu'il avait rendues; comme le président du Ferrier, et les conseillers Zumée, Foix, Duval, Laporte, Viole, du Faur et Anne du Bourg essayaient de faire entendre d'humbles supplications, le despote commanda à ses gardes de les arrêter sur l'heure et de les conduire à la Bastille; après quoi, il nomma une commission pour instruire leur procès. Anne du Bourg, l'un des magistrats les plus intègres et les plus énergiques du temps, refusa les juges qui leur étaient donnés, argua de leur incompétence, interjeta successivement quatre ou cinq appels, gagna du temps et atteignit l'époque du mariage de la princesse Élisabeth et de Philippe d'Espagne, où un événement très-favorable vint mettre fin au règne de Henri II.

Sa majesté parut dans un tournoi, qu'elle ouvrit par deux passes d'armes contre le duc de Savoie et contre le duc de Guise. Tout alla très-bien dans ces deux courses; mais à la troisième passe, le comte de Montgomery, qui était son adversaire, ayant rompu sa lance contre sa cuirasse, oublia de lâcher le tronçon et vint frapper si rudement Henri, qu'il lui creva l'œil droit. On releva le roi sans connaissance, et trois jours après, la France était encore délivrée d'un tyran.

Le cadavre n'était pas dans le cercueil, que Catherine de Médicis jetait déjà le masque hypocrite dont elle avait couvert son visage, et prenant les allures d'une reine, signifiait impérieusement à la duchesse de Valentinois d'avoir à restituer les pierreries de la couronne qu'elle avait volées, et de se retirer au château d'Anet, où elle acheva son infâme carrière.

Devenue maîtresse souveraine, Catherine de Médicis put alors développer son caractère odieux et se montrer telle

qu'elle était; personne ne pouvait plus lui disputer le pouvoir; ni François II, son fils, roi imberbe de seize ans, élevé dans la plus profonde ignorance, et énervé par les plus honteuses débauches; ni les frères du roi, qui étaient encore de jeunes enfants; ni la reine Marie Stuart, qui était toute occupée de ses amours avec le beau cardinal de Lorraine, son oncle. Catherine de Médicis s'associa dans le gouvernement les seuls hommes qui pussent lui créer des embarras, les deux Guise; elle donna au cardinal la surintendance des finances, et à son frère le duc François la direction de tout ce qui concernait le commandement et l'organisation des armées.

D'abord les Guises secondèrent Catherine de Médicis dans ses projets, et achevèrent d'anéantir la justice, de saper les fondements des anciennes institutions et de corrompre les mœurs. Le connétable de Montmorency, coupable d'avoir dit qu'aucun des enfants de Henri II ne lui ressemblait, fut exilé de la cour et privé de sa charge de grand maître; les sceaux furent enlevés à Bertrand, une des créatures de Diane de Poitiers, et donnés à maître Olivier, un des partisans du cardinal de Lorraine; les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Henri de Condé, furent tenus éloignés des affaires; toute autorité fut confiée à la reine mère. Ceux-ci, qui redoutaient avec raison de voir ces étrangers abuser de leur pouvoir sur un roi enfant tombé dans l'idiotisme, pour se préparer les moyens de s'emparer de la couronne, crièrent à l'usurpation, organisèrent un parti parmi les grands du royaume, et profitèrent du prétexte de religion pour susciter de puissants ennemis à Catherine de Médicis et aux Guises.

Par représailles, les deux reines, le cardinal de Lorraine et son frère, renouvelèrent les persécutions contre les protestants, mirent en vigueur les édits de Henri II, et firent condamner au feu Anne Dubourg et les autres conseillers du parlement qui avaient été arrêtés sous le règne précédent; puis ils établirent dans chaque ville du royaume des chambres ardentes, ainsi nommées parce qu'elles faisaient brûler vifs tous ceux qui étaient suspects d'hérésie, ou qu'on soupçonnait être ennemis des Guises.

Ces chambres ardentes devinrent l'effroi de tous les gens vertueux, même des catholiques, parce que, sous prétexte de rechercher les coupables, les membres de ces tribunaux atroces fouillaient les maisons, rançonnaient les habitants, outrageaient les femmes et violaient les jeunes filles.

Pendant que ses sujets étaient chassés de leurs maisons, voués à la misère ou envoyés au supplice, le roi François II trainait sa misérable existence dans les châteaux de Chambord, de Madrid et de Fontainebleau, toujours gardé par les Guises, dont l'autorité s'était tellement accrue, qu'elle menaçait d'annihiler celle de la reine mère. Devant le danger commun tous les esprits s'émurent; catholiques et huguenots se réunirent pour résister à ce pouvoir envahissant qui semblait devoir succéder à celui des anciens maires du palais, et la célèbre conjuration d'Amboise commença à se former. On prétend que Catherine de Médicis n'était pas étrangère à la conspiration; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un calviniste nommé le Camus fut chargé de porter secrètement un mémoire à cette reine; que pour la voir sans témoin il feignit d'avoir à lui réclamer le paiement d'une somme due à son

frère, pour des fournitures de fourrures, et qu'au lieu de lui présenter une note à payer il lui remit le papier dont il était chargé. Malheureusement la jeune reine Marie Stuart, qui servait d'espion à ses oncles, eut soupçon de quelque mystère; elle entra brusquement dans le cabinet de Catherine de Médicis, la surprit lisant le mémoire, et la voyant troublée, lui demanda quel était le message qu'elle avait reçu. La mère du roi ne fut pas assez maîtresse de son émotion, et au lieu de répondre, elle tendit les papiers à la jeune reine, qui s'en empara et les porta au cardinal de Lorraine. Le Camus fut arrêté sur-le-champ et appliqué à la question; mais quelque violentes que furent ses tortures, il ne lui échappa aucun aveu, et il emporta dans la tombe le secret de ses complices.

Cette conjuration était admirablement ourdie, dit Belleforest; non-seulement elle couvrait toute la France, mais encore elle avait des ramifications en Angleterre, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne: l'âme de cette grande affaire était cependant un simple gentilhomme appelé Godefroi de Barri, seigneur de la Renaudie, brave et vaillant capitaine, qui avait fait entrer dans le complot les hommes les plus marquants du royaume. Le projet des conspirateurs était d'arracher le gouvernement aux Guises, qu'on regardait comme les moteurs des persécutions contre les protestants et la cause de tous les malheurs de la France. Une fois le plan de conduite adopté, on choisit quinze députés pour venir présenter au roi une requête tendant à obtenir l'éloignement de ses ministres, le libre exercice du calvinisme et la convocation des états généraux; et afin de protéger les députés, on autorisa la Renaudie à lever cinq cents cavaliers et quinze

cents fantassins, qui devaient leur former une escorte et les accompagner jusqu'à la ville d'Amboise, résidence du roi. Godefroi de Barri vint à Paris, pour s'entendre avec les anciens de l'Église réformée sur les moyens de réunir les sommes nécessaires à l'exécution de l'entreprise, et s'installa chez un avocat nommé Pierre d'Avenelles, qui tenait au faubourg Saint-Germain un hôtel fréquenté par les religionnaires. Celui-ci, étonné de l'affluence des étrangers qui venaient de jour et de nuit dans sa maison, conçut quelques soupçons et en fit part à la Renaudie, qui crut pouvoir sans danger lui révéler une partie de ses plans. Avenelles, protestant zélé, reçut avec joie cette confiance; mais sa femme, effrayée des suites que pouvait avoir une entreprise aussi hardie, le détermina, le lendemain du départ de leurs hôtes, à se rendre auprès du secrétaire du duc de Guise et à lui révéler tout ce qu'il avait appris.

Déjà les députés protestants avaient gagné secrètement avec leur escorte le château de Noyzé, éloigné d'environ une lieue de la ville d'Amboise, lorsque la cour eut connaissance de ce qui se passait; une panique s'empara immédiatement des esprits; les dames, les seigneurs, et jusqu'au cardinal de Guise, en furent consternés, anéantis; le roi lui-même en éprouva une telle secousse qu'il recouvra une lueur d'énergie, et fit réunir son conseil pour qu'on l'instruisît des causes de cette attaque contre sa personne. L'amiral Coligny, interpellé le premier par sa majesté, déclara hardiment en présence des deux reines, du chancelier Olivier et des Guises, que la tyrannie des princes lorrains avait seule armé les provinces; qu'il était urgent de les chasser de

France et de révoquer les édits portés contre les religieux. Le chancelier Olivier prit également la parole et proposa des moyens de conciliation; Catherine de Médicis, qui voulait perdre les Guises, se rangea de son avis, et engagea le roi à publier un édit d'amnistie en faveur des calvinistes, qu'on commença à désigner sous le nom de huguenots ou de confédérés. Cet édit était à peine rendu que le malheureux prince retombait dans son état habituel d'imbécillité, et que Marie Stuart, à l'instigation de ses oncles, lui faisait signer un ordre qui enjoignait aux députés calvinistes de se rendre à Amboise, seuls et sans armes, s'ils voulaient que le roi écoutât leurs remontrances et fit quelques concessions aux réformés.

D'abord le duc de Guise offrit au maréchal de Scepeaux, seigneur de Vieilleville, de porter aux députés l'ordonnance de François II; mais celui-ci refusa nettement de servir d'ambassadeur, disant qu'il ne pouvait savoir ce qu'il adviendrait des protestants quand ils seraient au pouvoir du noble duc, et que pour lui il ne voulait pas déshonorer son caractère et participer à une trahison. François de Guise se rejeta sur le duc de Nemours, qui, moins scrupuleux, entra dans ses vues. Pour inspirer plus de confiance aux protestants, celui-ci se fit accompagner par le chancelier Olivier et se présenta aux portes du château de Noyzé, sans autre escorte qu'un héraut d'armes. A son approche le pont-levis fut baissé, et on ne fit aucune difficulté de l'introduire dans la grande salle, où se trouvaient réunis les délégués de l'Église réformée. Jacques de Savoie leur remit l'ordre du roi, les engagea à se rendre aux désirs de sa majesté, fit serment sur

son honneur, sur la damnation de son âme, et signa de sa propre main, qu'il les ramènerait sains et saufs, s'ils consentaient à venir seuls auprès du roi. Pleins de confiance dans la solennité de tels engagements, les députés se rendirent au château d'Amboise : mais, infâme trahison ! à peine avaient-ils franchi les premières portes de la ville qu'ils furent arrêtés, garrottés et jetés dans des cachots où l'on procéda contre eux à d'horribles tortures.

Dans la soirée, les Guises reçurent un exprès qui leur donna connaissance des révélations de l'avocat Avenelles; aussitôt, et sans perdre de temps, le duc se fit nommer lieutenant général du royaume et prit ses mesures pour anéantir toutes les troupes des calvinistes, qui devaient arriver par petites bandes au rendez-vous que la Renaudie leur avait donné sous les murs d'Amboise. Préalablement il fit renouveler les tortures contre les députés calvinistes, en présence du roi et des dames de la cour, qui aimaient fort de tels spectacles. « Les uns, dit la Vieilleville dans ses mémoires, furent pendus, les autres brûlés vifs, trois ou quatre roués, et les autres décapités. Tous souffrirent la mort avec une constance héroïque, sans pousser aucune plainte, et se contentant de maudire le lâche duc de Nemours qui les avait livrés. Le seigneur de Castelnau, gentilhomme de très-grande maison, étant monté sur l'échafaud, trempa ses mains dans le sang encore fumant de ses compagnons, et les élevant au ciel, il prononça de nobles et saintes paroles qui jetèrent dans l'âme du chancelier Olivier une telle épouvante qu'il en tomba malade de désespoir deux jours après; et comme le cardinal de Lorraine était venu le visiter, il refusa de

» le recevoir et s'écria : « Infâme prêtre, tu nous as tous  
» livrés à Satan ! » Le lendemain il mourut.

La Renaudie, instruit de ces atrocités, se hâta de réunir ses différentes bandes pour attaquer la ville d'Amboise et l'enlever de vive force; par malheur, dans une de ses courses à travers la forêt du Château-Renaud, il fut rencontré par le jeune Pardaillan, son cousin, qui était au service des Guises. Celui-ci courut sur lui le pistolet à la main; la Renaudie, avec une agilité incroyable, sauta à bas de son cheval, évita la balle de son ennemi, et de deux coups d'épée l'étendit roide mort; mais pendant la lutte un page de Pardaillan avait eu le temps de saisir une arquebuse, et au moment où il remonta à cheval il reçut par derrière un coup d'arme à feu. Le cadavre de ce courageux huguenot fut apporté dans la ville d'Amboise et cloué à un gibet sur le milieu du pont, avec cette inscription : « La Renaudie, dit Laforêt, chef de rebelles. »

Délivrés de ce redoutable ennemi, les Guises n'eurent plus de craintes et continuèrent les exécutions, au mépris de l'amnistie publiée. Par leurs ordres on fit des huguenots un massacre épouvantable; les uns furent pendus aux arbres ou aux murs de la ville et du château, les autres furent précipités dans la Loire; et bientôt ne se contentant plus de victimes ordinaires, ils osèrent demander la tête du prince de Condé et du roi de Navarre, qu'ils signalèrent à François II comme les chefs des rebelles, comme des ambitieux qui en voulaient à sa couronne et à sa vie. Marie Stuart augmenta la défiance naturelle du roi à leur égard, à tel point que celui-ci déclara qu'il n'attendait qu'une occasion pour sévir contre les deux princes.

Henri de Condé, instruit des mauvaises dispositions du roi, demanda alors à se justifier publiquement en présence de la reine mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des seigneurs étrangers, ce que la faction des Guises accepta avec joie, pensant bien qu'il serait difficile au prince de sortir victorieux de cet écueil; mais il en arriva autrement, et Condé sut éviter le danger. Il s'avança au milieu de l'assemblée et dit d'une voix fière : « Quiconque ose m'accuser d'avoir con-  
» spiré contre le roi, si ce n'est le roi lui-même, ou l'un des  
» princes ses frères, en a lâchement et déloyalement menti.  
» Qu'il se présente, et mettant à part ma qualité de prince  
» du sang, je suis prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi : celui-ci, au lieu de répondre, se leva avec calme, et pria courtoisement Henri de Condé de l'accepter pour second. Cette comédie jeta toute la cour dans le plus grand étonnement. « Sire, ajouta Condé, après un mo-  
» ment de silence, puisqu'il n'existe contre moi ni accusa-  
» teurs, ni preuves, ni indices, je vous supplie de me tenir  
» pour un sujet fidèle. » François II resta interdit : sur un signe du cardinal de Lorraine il rompit l'assemblée, et annonça au prince de Condé qu'il pouvait retourner librement dans ses états.

N'osant plus attaquer ouvertement les huguenots, les Guises voulurent les détruire en donnant une nouvelle constitution aux tribunaux de l'inquisition, et en les faisant fonctionner comme en Espagne. En vain le chancelier Michel de l'Hospital, seul homme de bien qui existât dans cette époque corrompue, combattit le projet, représenta au jeune roi